

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE

2BA TRANSPORTS
R.C.S LISIEUX 848 981 254

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 4, Rue des Martrois - Bâtiment D Rdc - 14640 Villiers-sur-Mer

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28/11/2025.

Le 28/11/2025 à huit heures, les associés se sont réunis au : 4, Rue des Martrois - Bâtiment D Rdc - 14640 Villiers-sur-Mer en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

M. SAEM Bona	3 285 parts.
Mme SAEM Bothiavy	2 925 parts.
M. REZKI Ahmed	750 parts.
Mme AKKAL Chérazad, future gérante	

Total des parts présentes ou représentées : 7 500 parts en pleine propriété sur les 7 500 parts composant le capital social.

M. SAEM Bona préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose et met à la disposition des associés :

- Les copies des convocations des associés et les accusés de réception ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Agrément d'un nouvel associé et de la cession de parts,
- Augmentation de capital,
- Démission de l'ancien gérant,
- Nomination du nouveau gérant,
- Transfert de siège,
- Modifications statutaires.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : AGREMENT DE NOUVEAUX ASSOCIES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet formé par M. SAEM Bona de céder à Mme AKKAL Chérazad, **3 285** parts de la Société À Responsabilité Limitée 2BA TRANSPORTS lui appartenant, autorise cette cession et agrée ce dernier comme nouvel associé à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet formé par Mme SAEM Bothiavy de céder à Mme AKKAL Chérazad, **2 925** parts de la Société À Responsabilité Limitée 2BA TRANSPORTS lui appartenant, autorise cette cession et agrée ce dernier comme nouvel associé à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet formé par M. REZKI Ahmed de céder à Mme AKKAL Chérazad, **750** parts de la Société À Responsabilité Limitée 2BA TRANSPORTS lui appartenant, autorise cette cession et agrée ce dernier comme nouvel associé à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, décide d'augmenter le capital social, actuellement de 7 500 euros, pour le porter à 27 500 euros, par apport en nature.

Mme AKKAL Chérazad apporte le fourgon suivant :

Marque : PEUGEOT / Année : 2021 / Immatriculation : FW-488-LB / Numéro de châssis : VF3V1ZKXZLZZ082392 / Valeur : 20 000 euros.

Cette augmentation se fera par création de 20 000 parts d'une valeur nominale d'un (1) euro.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : SOUSCRIPTION DES NOUVELLES PARTS

L'Assemblée Générale, suite à la résolution précédente, constate que les parts nouvellement créés ont été souscrites de la façon suivante :

Mme AKKAL Chérazad, à concurrence de 20 000 parts.

Les parts créés ayant été intégralement souscrites, l'augmentation de capital devient définitive.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'Assemblée Générale décide, en conséquence de l'adoption de la résolution précédente, de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« Article 7 – Capital social

Le capital social de la société est fixé à la somme de 27 500 €, divisé en 27 500 parts de 1 € chacune.

Aux termes des différentes cessions de parts intervenues, les parts sont ainsi réparties :

Mme AKKAL Chérazad..... 27 500 parts.

Soit au total 27 500 parts

Les parts sont nominatives. Elles sont inscrites en compte, au nom des associés sur un registre tenu par la société dans des conditions et modalités fixées par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – Démission de M. SAEM Bona de sa fonction de gérant.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. SAEM Bona de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU GERANT

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de gérant, pour une durée indéterminée :

Mme AKKAL Chérazad

Née le 10/08/2004 à Paris 20ème

De nationalité Française

Demeurant. : 4, Rue Simone de Beauvoir 93130 Noisy-le-Sec

Mme AKKAL Chérazad exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Mme AKKAL Chérazad déclare qu'elle accepte les fonctions de gérant et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale décide le transfert du siège social :

- Du 4, Rue des Martrois - Bâtiment D Rdc - 14640 Villiers-sur-Mer
- Au 110 Rue de Fontenay – CS 20010 – 94300 Vincennes

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION – MODIFICATION DES STATUTS

L'assemblée générale, compte tenu de la résolution qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« Le siège social de la société est fixé au 110 Rue de Fontenay – CS 20010 – 94300 Vincennes ».

Le reste demeure inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

M. SAEM Bona

Mme SAEM Bothiavy

M. REZKI Ahmed

Mme AKKAL Chérazad